VILLE DE
SAINT-TITE
VIGUEUR & PASSION

Séance ordinaire du conseil – 5 juin 2023

19h00
Salle du conseil de l'Hôtel de ville

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;

2. Adoption de l'ordre du jour;

3. Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 1er mai 2023 et de la séance extraordinaire du 29 mai 2023;

4. Administration - Direction générale :

   4.1 Résolution autorisant la signature d'une entente modifiant le contrat relatif à la fourniture de technologies et de procédés de traitement d'eau avec la firme H2O Innovation Inc.;

   4.2 Résolution mandatant la MRC de Mékinac de procéder à un appel d'offres pour le transport et la collecte des ordures, au nom de la Ville de Saint-Tite;

   4.3 Résolution d'engagement à participer au projet d'Entente intermunicipale de la MRC de Mékinac sur la gestion et l'utilisation des appareils régionaux et à l'acquisition en commun d'une benne chauffante pour les besoins des travaux publics;

   4.4 Résolution autorisant l'octroi d'un permis pour la tenue de l'événement spécial : Les Voix de chez nous;

   4.5 Résolution autorisant l'octroi d'un permis pour la tenue de l'événement spécial: Courses du P'tit shérif;

   4.6 Résolution nommant Mme Marie-Hélène Piché, à titre de représentante autorisée auprès du service québécois d'authentification gouvernementale ClicSEQUR ;

   4.7 Résolution d'autorisation de signature pour les comptes bancaires détenus par la Ville auprès de la Caisse Desjardins de Mékinac-Des Chenaux;

   4.8 Résolution autorisant le versement d'une aide financière au montant de 22 976.98 $ à l'Association des propriétaires du Lac Perchaude Inc., provenant de la réserve financière créée pour les dépenses relatives à la protection du Lac à la Perchaude (règlement numéro 447-2018);

   4.9 Résolution autorisant la modification de la fréquence de cueillette des ordures, suite à l'avènement du bac brun;

   4.10 Résolution autorisant l'achat annuel de jardinières, aménagement, pots, terre et engrais auprès de Les Serres du domaine des Pointes, au coût de 9 275 $ plus les taxes applicables;

5. Greffe :

5.1 Adoption du règlement numéro 535-2023 concernant les ententes relatives aux travaux municipaux;

5.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 534-2023 amendant le règlement numéro 477-2020 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP);

6. Loisirs et culture

Aucun point.

7. Ressources humaines :

Aucun point.

8. Transport, hygiène du milieu, travaux publics :

Aucun point.

9. Urbanisme et développement du territoire :

9.1 Demande d'usage conditionnel pour la propriété située au 661-663, rue Notre-Dame - production musicale extérieure – Fête Nationale;

9.2 Demande d'usage conditionnel pour la propriété située au 661-663, rue Notre-Dame – productions musicales extérieures-marché public;

9.3 Demande d'usage conditionnel pour la propriété située au 375, rue Adrien-Bélisle – production musicale extérieure;

9.4 Demande d'usage conditionnel pour la propriété située au 375, rue Adrien-Bélisle – camion de cuisine;

10. Gestion des eaux :

10.1 Résolution acceptant l'offre de services professionnels de la firme Groupe Synergis, au coût de 10 225 $ plus les taxes applicables pour une caractérisation écologique et une étude de sensibilité pour la réfection des rues St-Gabriel/St-Charles;

11. Autres sujets :

11.1 Résolution autorisant le Carrefour Normandie St-Tite Inc. à utiliser le terrain vacant situé sur la rue Saint-Gabriel (lot numéro 4 443 248 du cadastre du Québec) pour y faire un jardin collectif

11.2 Résolution octroyant une aide financière au montant de 550 $ à la Société d'histoire et de généalogie de Saint-Tite, pour l'achat d'un ordinateur nécessaire au projet d'archivage de la MRC de Mékinac;

11.3 Résolution autorisant le versement d'un montant de 966.67 $ au Village Western Kapibouska provenant de l'aide financière reçue pour l'organisation de la Fête nationale 2023;

11.4 Résolution d'appui à l'Office municipal d'habitation (OMH) de Mékinac pour l'embauche d'un directeur général;

12. Résolution d'approbation de la liste des déboursés du 1er au 31 mai 2023 au montant de 453 313.90 $;

13. Correspondance;

14. Affaires nouvelles;

14.1

15. Période de questions;

16. Levée de la séance.

Me Julie Marchand
Greffière